



Législature 2026 - 2031

Information périodique de la Municipalité

novembre 2025

ELECTIONS DES AUTORITES COMMUNALES

Informations

Les électeurs.trices de la Commune de Servion seront convoqués le **dimanche 8 mars 2026** afin d'élire :

- 5 Conseiller.ères municipaux.ales
- 50 Conseiller.ères communaux.ales et 18 suppléant.e.s

Qui peut se porter candidat.e ?

- Avoir 18 ans le jour de l'élection
- Être domicilié.e dans la commune
- Avoir le droit de vote au niveau communal

Comment s'inscrire ?

- Les formulaires sont disponibles dès maintenant au greffe.

- Le dépôt des candidatures est ouvert :
du lundi 5 au lundi 12 janvier 2026 à 12h
au greffe municipal
ch. du Clos-Joli 2, Servion

lundi, mardi mercredi, vendredi : 9h à 12h
jeudi : 17h à 19h

L'envoi par poste ou par simple dépôt dans la boîte aux lettres ne sera pas accepté.

Renseignements

- Christine Mueller, Présidente du Conseil communal : presidence.cc@servion.ch
- Jérôme Oberson, Syndic :
jerome.oberson@servion.ch
- Au secrétariat communal :
info@servion.ch ou 021 903 17 08

Matériel de vote

- Il vous parviendra par courrier postal au plus tard le **mardi 24 février 2026**.
- Les informations concernant la manière de voter seront jointes au matériel de vote.
- L'arrêté de convocation sera affiché aux piliers publics et inséré sur le site communal.

Dates importantes

- **Jeudi 20 novembre 2025 à 19h**
Séance d'information à la Salle communale à Les Cullayes
- **Lundi 12 janvier 2026 à 12h**
Dernier délai pour le dépôt des candidatures au greffe municipal (1^{er} tour)
- **Dimanche 08 mars 2026**
Election de la Municipalité et du Conseil Communal (1^{er} tour)
- **Mardi 10 mars 2026 à 12h**
Dernier délai pour le dépôt des candidatures au greffe municipal (2^{ème} tour éventuel)
- **Dimanche 29 mars 2026**
Election de la Municipalité et du Conseil Communal (2^{ème} tour éventuel)



**élections
communales
générales 2026**
Canton de Vaud

L'une de ces fonctions vous intéresse ?

***Vous souhaitez consacrer du temps à
votre Commune ?***

***Alors n'hésitez pas, portez-vous
candidat.e aux élections communales !***